



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E205966

VALABLE JUSQU'AU 27/08/2026

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/2020

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 28/04/2020
1 000

Raison sociale : DUCANT RENOVATION HABITAT

15 DIGUE DU CANAL
59400 CAMBRAI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI

Siret : 883 188 732 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3721405-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 159122564C C 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 159122564C C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 06 42 02 43 81

Portable : 06 42 02 43 81

Fax :

Site Internet :

E-mail : sylvain.ducant@gmail.com

Responsabilité légale :

DUCANT SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/08/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/11/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/08/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	20/11/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/08/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/08/2024
o Isolation des combles perdus	28/08/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/08/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.